



DU CÔTÉ DU RELAIS ...

LE PETIT JOURNAL DU RAM, POUR LES ENFANTS, LES PARENTS, LES ASSISTANTS MATERNELS ET LES GARDES À DOMICILE

20 NOVEMBRE : DATE ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

En 1989, l'assemblée générale des Nations Unies adopte la Convention des droits de l'enfant. Elle entrera en vigueur en septembre 1990. Elle devient le traité des droits de l'homme le plus largement accepté à ce jour. Par ses missions, l'UNICEF s'appuie sur cette convention et œuvre tous les jours pour que les droits des enfants s'inscrivent dans une éthique sociale et un socle international en faveur des enfants.

La convention met en avant quatre principes fondamentaux concernant les enfants : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, survivre et se développer ainsi que le respect des opinions de l'enfant.

Elle énonce que chaque enfant a le droit:

- d'avoir un nom, une nationalité, une identité
- d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée
- d'aller à l'école
- d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation
- d'être protégé contre toutes les formes de discrimination
- de ne pas faire la guerre, ni la subir
- d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes
- de jouer et d'avoir des loisirs
- à la liberté d'information, d'expression et de participation
- d'avoir une famille, d'être entouré et aimé

source : www.unicef.fr

Parents, familles, amis, professionnels de l'enfance, nous qui côtoyons les enfants dans notre quotidien, nous apportons chaque jour notre concours, à notre niveau, à leur épanouissement.

Parce que les enfants sont plus vulnérables,
Parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société,
Parce que les graines semées dans l'enfance développeront de profondes racines,
Parce qu'ils regorgent de ressources, parce qu'ils sont étonnants,
Parce que nous avons besoin d'eux pour bâtir notre demain,

Nous leur avons donné la « parole » à travers un projet sur les Droits de l'Enfant mené avec les professionnels de l'accueil individuel et les parents.

Profitez de ces quelques minutes de vidéos pour partager avec nous l'émotion de ces expressions artistiques...

Retrouvez cette vidéo sur www.cc-peva.fr rubrique actualités ou sur la page Facebook de la CCPEVA

Les 22 communes du territoire:

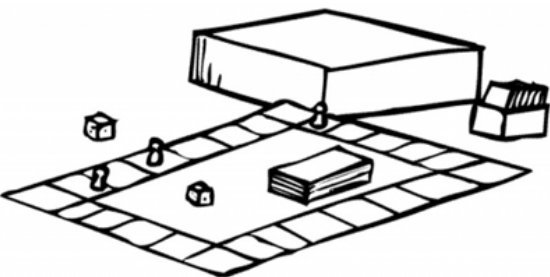
Abondance, Bernex, Bonnevaux, Champanges, Châtel, Chevenoz, Evian, Féternes, la Chapelle d'Abondance, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly, Meillerie, Nevecelle, Novel, Publier, Saint-Gingolph, Saint-Paul, Thollon, Vacheresse, Vinzier

LES INFOS DU RAM

Attestation unique de déplacement

Parents employeurs d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile, pour faciliter les déplacements des professionnels de l'accueil individuel au quotidien, une attestation unique de déplacement a été validée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale et le centre interministériel de crise.

Vous la trouverez sous le lien : www.cc-peva.fr/6075-infos-covid.htm



Confinement et jeux de société - Les jeux de Valérie reviennent !

Une malle est disponible au RAM.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour emprunter un jeu.... En attendant de se revoir !

Réservé aux assistants maternels et gardes à domicile.

Les agendas 2021 sont arrivés !

Assistants maternels, n'hésitez pas à prendre contact avec le RAM pour venir chercher votre agenda ! Un outil pratique pour vous accompagner dans la gestion de votre emploi du temps.

Un arbre de vie - Appel à volontaires...

Dans la continuité de notre engagement auprès de l'enfance, nous vous proposons de participer avec nous à la construction d'un arbre en bois, qui sera exposé à la médiathèque d'Evian durant les fêtes avant de voyager sur le territoire en 2021.

Le projet a muri en concertation avec le Théâtre de la Toupine.

Professionnels de la petite enfance, parents, si vous souhaitez partager ce projet avec nous, ce sera avec un réel plaisir.

Rapprochez-vous du RAM pour plus de renseignement.



Les infos du mois ...

Les accueils du RAM pendant la crise sanitaire :

Les temps collectifs du mois de décembre se font en visio. Retrouvez le planning avec ce journal ou sur www.cc-peva.fr

L'équipe du RAM reste joignable par téléphone (04 50 74 41 55), par mail (ram@cc-peva.fr) et organise des rendez-vous sur place et en visio.

Prochaine permanence : le samedi 5 décembre à partir de 8h30.

Merci de contacter le RAM en amont si vous souhaitez venir sur ce créneau.

Informations auprès du relais assistants maternels

Toute l'actualité du RAM sur le site : www.cc-peva.fr > rubrique vie pratique > RAM



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
8 avenue des Acacias - 74500 EVIAN
ram@cc-peva.fr
Tél. 04 50 74 41 55